

Département : 21

0386 1A00061348

Aire d'étude : NOLAY

Commune : MOLINOT

Dénomination : **EGLISE PAROISSIALE**

Vocabulaire : DE L'ASSOMPTION

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0771250 Y = 0226110

Cadastre : 1958 AB 251

PROPRIETE PUBLIQUE

A SIGNALER

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1978, 1986

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

HISTORIQUE

DE L'EDIFICE CONSTRUIT AU 13E SIECLE NE SUBSISTE QUE LA TRAVEE ANTERIEURE DE LA NEF ET LE PORTAIL ; CHAPELLE DROITE FONDEE PAR J. LAVISEE EN 1411 D'APRES COURTEPEE ; FLECHE DU CLOCHER DUE AU CARDINAL DE GIVRY, EVEQUE DE LANGRES, FILS DE PIERRE DE BEAUFREMONT, BARON DE MOLINOT EN 1422 ; CHAPELLE GAUCHE ET CHOEUR CONSTRUITS A LA LIMITE DU 15E SIECLE ET DU 16E SIECLE ; CLOCHER LATERAL CONSTRUIT AU 19E SIECLE.

DESCRIPTION

SITUATION : EN VILLAGE

MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, GRES, MOELLON, ENDUIT, PIERRE DE TAILLE, ESSENTAGE D'ARDOISE
Couverture : TUILE PLATE, ARDOISE, METAL EN COUVERTURE, ZINC

STRUCTURE

Parti de plan : PLAN ALLONGE
Vaisseaux et étages : 1 VAISSEAU
Couvrement : VOUTE D'OGIVES

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, APPENTIS, TOIT EN PAVILLON, FLECHE POLYGONALE

DISTRIBUTION : ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT

DECOR

Technique : SCULPTURE
Représentation : TETE, ORNEMENT VEGETAL
SUJET : TETES, SUPPORT : CULOTS DE LA CHAPELLE DROITE, ARCHIVOLTE ET PIEDROTS DE LA BAIE DE LA CHAPELLE DROITE, SUJET : ORNEMENT VEGETAL, SUPPORT : CHAPITEAUX ET CULOTS DE LA PREMIERE TRAVEE DE LA NEF, CLE DE VOUTE DE LA CHAPELLE DROITE, SUJET : CADRAN SOLAIRE, SUPPORT : CONTREFORT ANTERIEUR DE LA CHAPELLE DROITE

21

MOLINOT

n° département

commune

Village

adresse ou lieu-dit

Beaune

arrondissement

Nolay

canton

EGLISE DE L'ASSOMPTION

dénomination et titre de l'œuvre

33.04

matricule

Repérage

Carte I.G.N. échelle : 1/25000 feuille : Epinac-les-Mines 7-8 Lambert : II X 771.25
Y 226.11

Cadastre année : 1958 section : AB parcelle : 251
année : section : parcelle :

Propriétaire : commune

Destination actuelle : cultuelle

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le : septembre 1978 par B. LAUVERGEON

revu le : par

HISTORIQUE

De l'édifice construit au XIII^e siècle, ne subsistent, selon Epery, que le portail et la première travée de la nef ; Guillaume date le chœur de la même période.

Selon Denizot, la chapelle dédiée à Notre-Dame de l'Assomption serait due aux libéralités d'une dame de Frolois.

Chapelle dédiée à Saint-Antoine fondée par J. Lavisée en 1411 (Courépée).

Flèche du clocher élevée par le cardinal de Givry, évêque de Langres, fils de Jeanne de Beaufremont, dont le père Pierre de Beaufremont était baron de Molinot en 1422 (Courépée).

Sommet de la flèche tronqué au début du XIX^e siècle (Epery).

DESCRIPTION

Situation : édifice situé au centre de l'agglomération, sur un terre-plein, de plain-pied avec la rue, au nord, en surplomb sur ses autres côtés, et fermé par un muret de pierres maçonnes. Accès au nord, en bordure de la rue, à l'ouest et au sud (degré rentrant de neuf marches).

Croix dans l'axe du vaisseau, devant la façade.

Matériaux :

- gros-œuvre :

. moyen appareil de moellons équarris dressés au pic pour la nef (première

travée) et la chapelle droite, à joints réglés pour la façade, crépi pour les murs latéraux et la chapelle.

- . appareil irrégulier, crépi, pour la chapelle gauche, avec moellons équarris, en moyen appareil, dressés au pic.

- . petit appareil assisé, crépi, de moellons cassés au marteau, pour le chœur.

- . appareil irrégulier, crépi, pour les deux-tiers inférieurs de la tour du clocher latéral, en pierre de taille pour le tiers supérieur.

- . encadrement des ouvertures, corniches et faces antérieures des contreforts en pierre de taille.

- sols :

- . dalles de pierre :

- . carreaux de grés octogonaux à bouchons noirs pour le chœur.

- couvertures :

- . tuiles plates sur la nef, le chœur et les chapelles, ardoise sur la sacristie.

- . clocher antérieur : ardoises (souche) et feuilles de plomb (flèche)

- . clocher latéral : ardoises (toit en pavillon) et plaques de zinc (coupolette).

Structure :

plan

- nef de plan allongé, rectangulaire, flanquée de part et d'autre, aux deux-tiers postérieurs, d'une chapelle approximativement carrée.

- chœur de plan carré, de même largeur, mais moins haut que la nef, à une travée, surelevée d'un degré rectiligne de deux marches.

- sacristies adossées à la moitié antérieure de murs gouttereaux du chœur.

- clocher de plan carré, à l'aplomb de la travée antérieure de la nef.

- clocher latéral de même plan, situé dans l'angle de la nef et de la chapelle droite (cf. plan, fig. 6).

Couvrement et supports :

- nef : . travée antérieure couverte d'une voûte d'ogives, sexpartite à doubleaux et formerets; ogives à arêtes moulurées en cavet ; colonnes engagées cylindriques à chapiteaux dans les angles, culots à la partie médiane (fig. 19,20 et 21). Les arcs-formerets reposent sur des colonnettes prenant appui sur les tailloirs des chapiteaux et des culots (fig. 19).

- . plafond à adoucissement mouluré sur les deux-tiers postérieurs de la nef (fig. 14 et 15). Départs des nervures de l'ancienne voûte visibles dans les angles antérieurs (fig. 22).

Arc-doubleau diaphragme porté par des colonnes cylindriques engagés à chapiteau, entre la travée antérieure et les deux-tiers postérieurs.

Chapiteaux et culots à crochets.

- voûte sur croisée d'ogives sur les chapelles et le chœur;

- chapelle gauche (fig. 17) ogives à arêtes chanfreinées ; culots prismatiques dans les angles antérieurs ; dans les angles postérieurs culots (piochés?) masqués par la boiserie de l'autel. Clé de voûte annulaire à décor de perles

- chapelle droite (fig. 18) ogives moulurées d'un tore à profil demi-circulaire ; culots prismatiques dans les angles antérieur et postérieur gauches, à figure humaine dans les angles opposés (fig. 23 et 24) ; clé de voûte à décor végétal (fig. 25).
- chœur (fig. 16) ogives à arêtes chanfreinées ; retombées des nervures masquées par les boiseries ; clé de voûte à décor floral (fig. 26).
- sacristies plafonnées.

Elévations intérieures :

- nef, mur antérieur (fig. 15) portail inscrit dans une embrasure en arc segmentaire ; baie circulaire ébrasée à réseau polylobé, dans le même axe.
- nef, murs latéraux (fig. 15) trois fenêtres ébrasées, en plein cintre, dans chaque mur latéral, deux pour la travée antérieure, une à la partie postérieure de la nef.
- arcades d'entrée des chapelles en arc brisé, à impostes (fig. 17 et 18).
- chapelle gauche : fenêtre en plein cintre, ébrasée, dans le mur gauche. Porte à droite de l'autel, dans la boiserie, ouvrant sur un réduit faisant communiquer chapelle et sacristie (cf. plan).
- chapelle droite : fenêtre en plein-cintre, ébrasée, dans le mur droit ; lavabo à fond plat, en arc brisé, à façade trilobée, dans le mur antérieur
- chœur (fig. 16) : une fenêtre en plein-cintre, ébrasée, au centre des murs latéraux et du mur postérieur. Portes des sacristies situées à la partie antérieure de chaque mur latéral.
- sacristie gauche : fenêtre en plein-cintre, ébrasée, dans le mur postérieur.
- sacristie droite : fenêtre rectangulaire dans le mur droit.

Elévations extérieures :

- mur antérieur (cf. fig. 3) - Portail à voussure à ressauts en arc segmentaire colonnettes à chapiteaux à crochets dans les ébrasements. Baies géminées en arc brisé, à abat-son, au pignon ; corniche à modillons.
- nef, murs latéraux (cf. fig. 4 et 6) fenêtres en plein cintre, ébrasées ; corniche à modillons au droit de la première travée.
- chapelle gauche (fig. 4 et 5) porte rectangulaire à encadrement mouluré (tore sur l'arête), murée, dans le mur antérieur. Fenêtre en plein cintre murée au centre du mur postérieur.
- chapelle droite (fig. 6,7 et 8). Grande baie murée à encadrement mouluré d'un tore de profil outrepassé, couronnée d'une archivoltte ; têtes humaines sculptées à la base de l'archivoltte et des piédroits de la baie (fig. 8,9, 10 et 11).
- cadran solaire sur l'arête droite du contrefort antérieur (fig. 13).
- chœur (cf. fig. 5,7 et 12) baie en plein cintre à appui monolithe murée par des dalles, visible sous l'enduit dégradé, dans le mur droit .

Corniche en pierre de taille régnante sur la chapelle droite et le chœur.

- clocher antérieur (fig. 4). Faces talutées, baies jumelées munies d'abat-son sur chaque face.
- clocher latéral (fig. 6 et 7) horloge au centre de chaque face, à la partie supérieure.

Charpente :

- nef : charpente en chêne à chevrons-portant-fermes, constituée de cinq fermes maîtresses (arbalétriers, entrain, poinçon et faux-entrain renforcé par deux aisseliers) en alternance avec des fermes secondaires constituées soit de deux arbalétriers et d'un faux-entrain, soit de deux arbalétriers et d'un faux-entrain renforcé par des aisseliers courbes (fig. 27 et 28).
- chœur : deux fermes (entrain, poinçon, arbalétriers et contrefiches).
- contreventement sur la nef et le chœur assuré par faitage, poinçons et aisseliers.
- chapelle gauche : une ferme (entrain, poinçon, arbalétriers et contrefiches)
- chapelle droite : une ferme (entrain, poinçon, arbalétriers et faux-entrain)

Couverture :

- toits à deux versants sur la nef, le chœur et les chapelles à coupe droite sur la sacristie droite, en appentis sur la sacristie gauche.
- flèche octogonale à égout retroussé de plan carré sur le clocher antérieur, toit en pavillon sur le clocher latéral, coupolette demi-sphérique sur le beffroi.

Distribution intérieure :

Accès aux combles par un escalier de bois, en vis, dans la tour du clocher latéral.

Conclusions :

- XIII^e siècle : nef, première travée
- début XV^e siècle : chapelle droite
- fin XV^e-début XVI^e siècle : chapelle gauche et chœur.

DOCUMENTATION

Voies romaines ... et répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et de Beaune, par Baudot, Garnier, etc...- Dijon, Lamarche ; Paris, Didron, 1872, p. 212.

COURTEPEE (Abbé C.), BEGUILLET (E.). Description générale et particulière duché de Bourgogne.- 3^e éd., 1967-68, t. II, p. 331-332.

DENIZOT (Abbé J.). Encyclopédie du département de la Côte-d'Or...- Morey (commencée en 1866). (B.M. Dijon mss.), t. IV, p. 237.

B.M. Dijon. Description archéologique de la Côte-d'Or, par René Epery, (début XX^e s.). (fichier ms). cf. Molinot (1929).

GUILLAUME (A.). La Côte-d'Or...- 2^e éd., Lyon, 1963, p. 147.

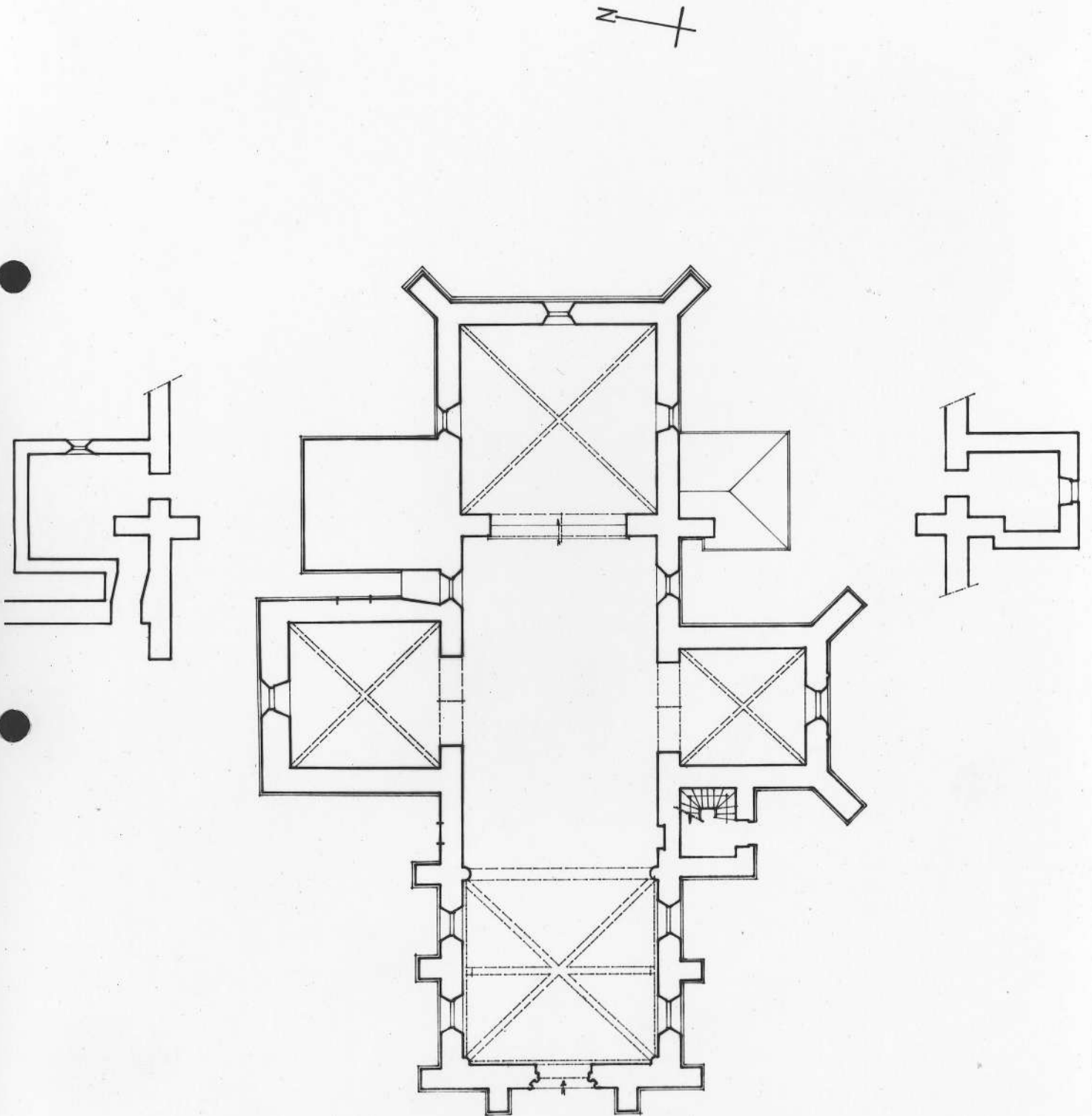
LAVAL (Geneviève). Les églises anciennes de la région d'Arnay-le-Duc à Nolay. D.E.S. Lettres, Dijon, 1956, multigr. , t. II, p. 165 à 172.

21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
Plan
(relevé A. Morelière - 1979)

81.21.256 P
Cliché M. THIERRY

201221 00527A2YY
Alain MORELIÈRE



0 5 10 20m

21. MOLINOT

LE VILLAGE
Reproduction d'une carte postale
ancienne
(B.M. DIJON, fichier Epery)

79.21.2352 X
Cliché J-L. DUTHU



21. MOLINOT

EGLISE
Reproduction d'une carte
postale ancienne
(B.M. DIJON, fichier Epery)

79.21.2353 X
Cliché J.-L. DUTHU



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
façade

78.21.974 V2
Cliché M. ROSSO



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
façade et mur gauche de la nef

78.21.973 V2
Cliché M. ROSSO



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
Choeur, sacristie et chapelle gauche

78.21.975 V2
Cliché M. ROSSO



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
élévation droite, partie antérieure

78.21.978 V2
Cliché M. ROSSO



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
chevet et élévation droite

78.21.977 V2
Cliché M. ROSSO



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
Chapelle droite, mur droit

78.21.979 v2
Cliché M. ROSSO



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
chapelle droite, mur droit :détail
de la tête supèrieure gauche

78.21.980 X2
Cliché M. THIERRY



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
chapelle droite, mur droit:détail
de la tête supérieure droite

78.21.981 X2
Cliché M. THIERRY



EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
Chapelle droite, mur droit : détail de
la tête inférieure gauche

78.21.982 X2
Cliché M. THIERRY



EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
Chapelle droite, mur droit: détail
de la tête inférieure droite

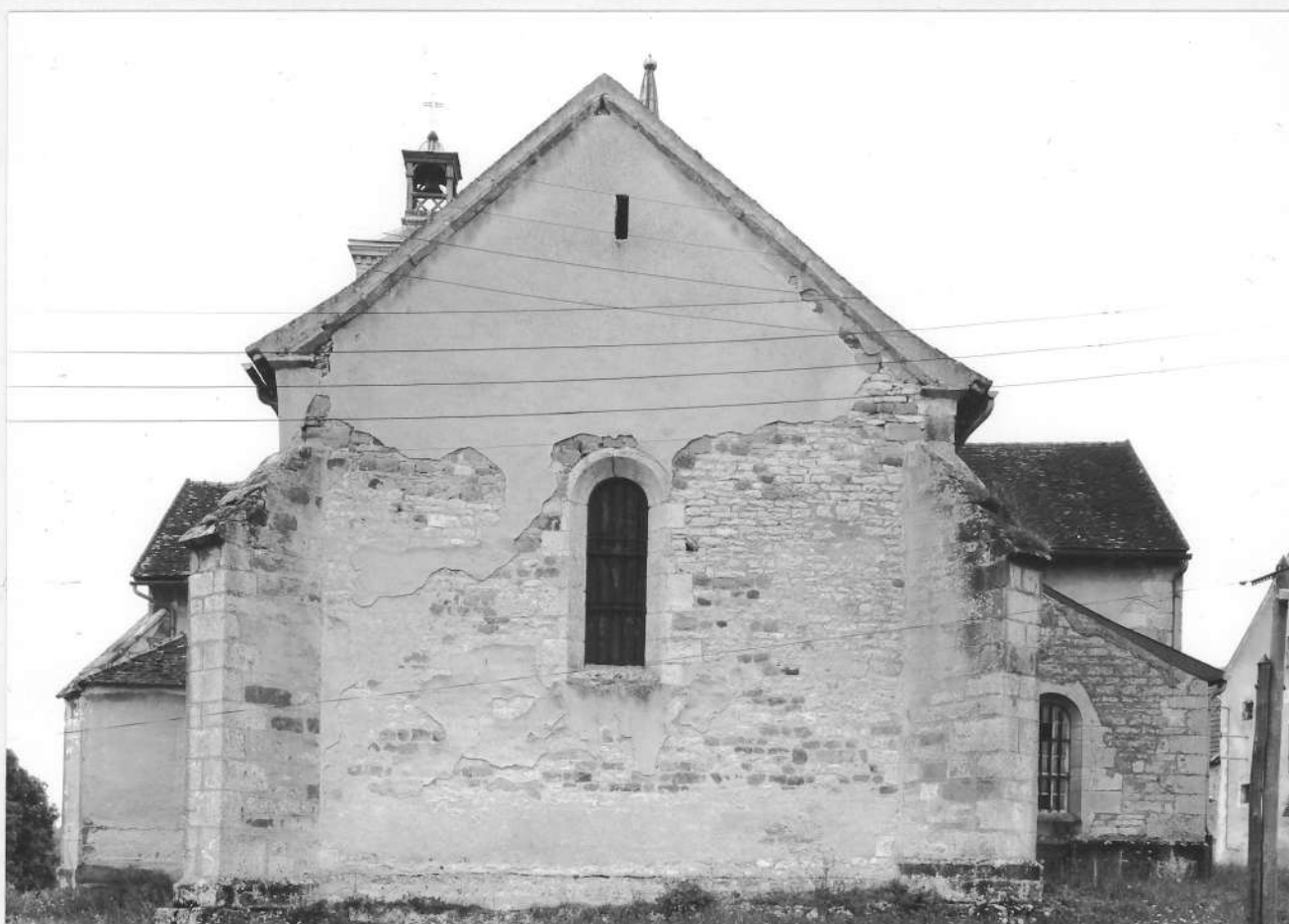
78.21.983 X2
Cliché M. THIERRY



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
chevet

78.21.976 V2
Cliché M. ROSSO

















EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
nef
culot droit de la lère travée

78.21.992 X2
Cliché M. THIERRY



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
nef
Culot gauche de la lère travée

78.21.993 X2
Cliché M. THIERRY



EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
Nef, détail des nervures de l'angle
antérieur gauche

78.21.997 X2
Cliché M. THIERRY



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
chapelle droite
culot antérieur droit

78.21.994 X2
Cliché M. THIERRY



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
culot postérieur droit
de la chapelle droite

78.21.995 X2
Cliché M.THIERRY



21. MOLINOT

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION
Chapelle droite, clef de voûte

78.21.996 X2
Cliché M. THIERRY

